



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 23 février 2021

**RÉUNION DE LANCEMENT DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PETITES  
VILLES DE DEMAIN**

Pierre-André Durand, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, a réuni le 22 février les présidents des EPCI à fiscalité propre et les maires des communes de la Seine-Maritime (liste ci-après) qui ont été déclarés lauréats du programme Petites Villes de Demain afin de lancer sa mise en œuvre opérationnelle. Cette réunion d'information et d'échange rassemblait également la Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime, les opérateurs de l'État (Banque des territoires, CEREMA) ainsi que l'EPFN et la CCI Rouen Métropole.

Le programme Petites Villes de Demain vise à améliorer les conditions des habitants de ces communes qui exercent des fonctions de centralité et qui constituent ainsi de véritables pôles d'équilibre.

Il convient de rappeler que Madame Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, avait lancé au plan national, le 1<sup>er</sup> octobre 2020 à Barentin, le programme national « Petites Villes de Demain », mesure phare de l'Agenda rural annoncée par le Premier ministre le 19 septembre 2019 et désormais composante importante du plan de relance et des contrats territoriaux de relance et de transition écologique.

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

Le budget prévisionnel national du programme pour les 6 ans à venir s'élève à 3 milliards d'euros pour accompagner environ 1000 binômes communes ou groupements de communes-EPCI.

Ce programme dont la durée de 6 ans est calée sur la durée de la mandature municipale vise à accompagner les communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et qui présentent des signes de fragilité, afin de conforter leur rôle éminent au service du rééquilibrage territorial et des transitions écologiques, démographiques et solidaires.

Il traduit la volonté de l'État de donner aux élus locaux, à travers une pluralité de moyens d'accompagnement, la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature et de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques de l'ensemble des acteurs locaux.

Les piliers suivants structurent le programme : soutien en ingénierie grâce au recrutement de 16 postes de chef de projet financés pendant 5 ans jusqu'à 75 % par l'État, mesures thématiques ciblées (notamment prêts et crédits d'ingénierie de la Banque des territoires), signature d'une Opération de revitalisation de territoires (ORT) ouvrant droit au dispositif de défiscalisation « Denormandie dans l'ancien », mise en réseau au sein du Club Petites villes de demain.

Les objectifs du programme ont été présentés ainsi que la méthode de choix des communes lauréates qui s'est faite en concertation avec le conseil régional et le conseil départemental. Les participants ont été informés des offres de services proposées par les différents partenaires de cette action.

*Liste des 15 EPCI et des 30 communes de la Seine-Maritime lauréats*

*CC Terroir de Caux*

*CC Caux-Austreberthe*

*CA Caux Seine Agglo*

*CC Inter-Caux-Vexin*

*CC de la Côte d'Albâtre*

*CC des Villes-Soeurs*

*CU du Havre Seine Métropole*

*CC Plateau-de-Caux Doudeville-Yerville*

*Métropole Rouen Normandie*

*CC des Quatre Rivières*

*CC Campagne de Caux*

*CC de Londinières*

*CC Interrégionale Aumale-Blangy-sur-Bresle*

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14

Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

*CC Communauté Bray-Eawy*  
*CC Yvetot Normandie*  
*Bacqueville-en-Caux*  
*Luneray*  
*Tôtes*  
*Val-de-Scie*  
*Barentin*  
*Pavilly*  
*Bolbec*  
*Rives-en-Seine*  
*Terres-de-Caux*  
*Gruchet-le-Valasse*  
*Bosc-le-Hard*  
*Cany-Barville*  
*Saint-Valéry-en-Caux*  
*Eu*  
*Le Tréport*  
*Criquetot-l'Esneval*  
*Saint-Romain-de-Colbosc*  
*Étretat*  
*Doudeville*  
*Yerville*  
*Duclair*  
*Le Trait*  
*Forges-les-Eaux*  
*Gournay-en-Bray*  
*Goderville*  
*Londinières*  
*Aumale*  
*Neufchâtel-en-Bray*  
*Saint-Saëns*  
*Yvetot*

**Cabinet du préfet**  
**Service régional et départemental**  
**de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex